



SNUDI - FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public

Syndicat départemental de l'Isère

**DECLARATION COMMUNE DES DELEGUES DU PERSONNEL
SNUipp-FSU, SE-UNSA, PAS, SGEN-CFDT, SNUDI-FO
lors du "groupe de travail" du 5 octobre 2010**

Madame l'Inspectrice d'Académie,

nous vous avons sollicitée début septembre pour une CAPD faisant le point notamment sur les nominations aux différentes phases du mouvement et sur les stagiaires masters.

A la place, vous nous avez convoqués à ce groupe de travail, un mois plus tard.

Nous savons que dans de nombreux départements se tiennent toujours des CAPD de rentrée. Pourquoi ne seraient-elles plus utiles en Isère ?

Notre participation à ce groupe de travail témoigne de notre volonté de travailler dans de bonnes relations avec une équipe académique renouvelée. Toutefois, cela ne signifie nullement que nous tirons un trait sur nos exigences communes, à savoir une CAPD de rentrée, à un moment clé de l'année scolaire. Cela nous permettrait de démarrer celle-ci avec l'éclairage nécessaire à notre travail de délégués de l'ensemble des collègues du département. Seule une CAPD permet d'acter officiellement des décisions ou des positionnements.

Il eut été également important de valider le plus tôt possible en CAPD une nouvelle composition, plus régulière cette fois, de la commission de réforme.

Nous espérons que vous aurez à cœur, Madame l'Inspectrice d'Académie, de rétablir à l'avenir une CAPD de rentrée, élément important du paritarisme.

L'ensemble des délégués du personnel.